

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds
Au 31 décembre 2024

Fonds de revenu équilibré Lysander



Fonds de revenu équilibré Lysander

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds au 31 décembre 2024

Avertissement à l'égard des déclarations prospectives

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds contient certaines déclarations dites « prospectives ». Tout énoncé contenu dans ce document qui n'est pas de nature historique et porte sur des activités ou des événements qui, selon le Fonds, devraient ou pourraient se produire dans le futur, y compris notamment toute opinion sur le rendement financier anticipé, constitue une déclaration prospective. Des termes comme « peut », « pourrait », « voudrait », « devrait », « croire », « planifier », « anticiper », « prévoir », « projeter », « objectif » et autres expressions similaires caractérisent les déclarations prospectives.

Ces déclarations sont assujetties à différents risques et incertitudes, y compris les risques décrits dans le prospectus simplifié du Fonds, qui peuvent faire en sorte que le rendement financier réel diffère considérablement du rendement anticipé ou des autres attentes formulées.

Les lecteurs ne devraient pas s'appuyer indûment sur ces déclarations prospectives. Toutes les opinions exprimées dans les déclarations prospectives peuvent changer sans préavis. Elles sont faites de bonne foi et n'engagent aucune responsabilité légale.

Le Fonds n'entend pas mettre à jour les déclarations prospectives par suite de l'obtention de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour tout autre motif, sauf si les lois sur les valeurs mobilières l'exigent. Certaines recherches et informations concernant des titres précis du Fonds, y compris les opinions, proviennent de sources réputées fiables, mais il n'est pas possible de garantir leur actualité, leur exactitude ou leur exhaustivité. Elles sont données à titre indicatif uniquement et peuvent être modifiées sans préavis.

À propos de ce rapport

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds de revenu équilibré Lysander (le « Fonds ») présente les faits saillants financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, mais non les états financiers complets du Fonds. Ce document doit être lu parallèlement aux états financiers annuels du Fonds pour l'exercice clos le 31 décembre 2024. Lysander Funds Limited (le « gestionnaire ») est le gestionnaire du Fonds. Vous pouvez obtenir un exemplaire des états financiers, sur demande et sans frais, en composant le 1-877-308-6979, en écrivant à l'adresse Lysander Funds Limited, 3080 Yonge St., Suite 4000, Toronto (Ontario) M4N 3N1, en consultant notre site Web, à l'adresse www.lysanderfunds.com, ou celui de SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.ca.

Les porteurs de parts peuvent également communiquer avec Lysander Funds Limited par l'un de ces moyens pour obtenir un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration du Fonds, du dossier de divulgation des votes par procuration ou des informations trimestrielles sur le portefeuille du Fonds.

Objectif de placement

L'objectif du Fonds est de procurer des rendements globaux à long terme supérieurs à la moyenne composés de revenu et de gains en capital principalement par des placements dans un portefeuille de titres à revenu fixe et de titres de capitaux propres.

Stratégies de placement

Le gestionnaire de portefeuille du Fonds est Canso Investment Counsel Ltd. (le « gestionnaire de portefeuille » ou « Canso »), une société sous contrôle commun avec le gestionnaire. Le

portefeuille du Fonds comprend une combinaison de titres à revenu fixe et de titres de capitaux propres. Le gestionnaire de portefeuille est responsable principalement de la répartition globale de l'actif et de la gestion de la trésorerie du portefeuille du Fonds.

Les titres à revenu fixe peuvent comprendre des titres de créance de gouvernements, d'agences gouvernementales, d'agences supranationales, de sociétés, de fiducies et de sociétés en commandite établies n'importe où dans le monde. Les titres à revenu fixe sont sélectionnés en fonction d'une méthode « ascendante » axée sur les titres particuliers et utilisant une évaluation du rendement futur prévu par opposition au risque. La pondération d'un titre donné dans le portefeuille du Fonds sera également fondée sur une évaluation du risque de perte de valeur maximum du cours du titre en cas de faillite ou d'événement semblable. Il n'existe aucune limite quant au pourcentage du portefeuille à revenu fixe du Fonds qui peut être investi dans des titres auxquels une agence de notation a donné une note inférieure à BBB ou qui n'ont pas été notés.

Les avoirs en actions peuvent être composés de titres de capitaux propres émis n'importe où dans le monde. L'approche en matière de placement est fondée sur la sélection d'un portefeuille d'actions qui est estimé correspondre à une combinaison de critères de sélection fondamentale qualitative, de paramètres financiers intéressants et d'autres caractéristiques favorables.

Le Fonds peut investir jusqu'à 100 % de son actif net dans des titres étrangers. Vous trouverez des renseignements additionnels dans le prospectus simplifié du Fonds.

Fonds de revenu équilibré Lysander

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds au 31 décembre 2024

Risques

Les risques de placement dans ce Fonds sont les mêmes que ceux décrits dans le plus récent prospectus simplifié du Fonds.

Résultats d'exploitation

Au cours de l'exercice, Canso a utilisé sa méthode ascendante pour acheter et vendre des titres pour le Fonds. Le positionnement et les rendements du Fonds respectent son objectif et ses stratégies de placement fondamentaux.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, le Fonds a généré des rendements de 11,43 % pour la série A et de 12,38 % pour la série F.

Au 31 décembre 2024, l'actif net du Fonds se chiffrait à environ 4,4 M\$, comparativement à environ 4,3 M\$ au début de l'exercice. Le Fonds a enregistré des rachats nets d'environ 190 000 \$ au cours de l'exercice.

Aucune modification inhabituelle n'a été apportée aux composantes des produits et des charges du Fonds, et il n'y a pas eu d'événement, d'opération, de changement économique ou de condition de marché inhabituels pouvant influencer le rendement au-delà des attentes raisonnables ou de ce qui est formulé ci-après.

Le Fonds n'a pas emprunté d'argent au cours de l'exercice, à l'exception d'un montant négligeable au titre des découverts de trésorerie à court terme.

Événements récents

La Réserve fédérale américaine a procédé à deux baisses de taux additionnelles d'un quart de point de pourcentage au quatrième trimestre. La banque centrale a ainsi reconnu la vigueur de l'activité économique et la performance acceptable du marché de l'emploi. Bien que l'inflation ait diminué, elle demeure au-dessus du taux cible de deux pour cent. À la surprise des investisseurs, la Réserve fédérale a indiqué qu'elle mettait sur pause les baisses de taux énergiques pour le moment. Les projets du nouveau président d'imposer des tarifs et de déporter les immigrants non autorisés pourraient désormais nuire à l'inflation. Ses autres promesses électorales en matière de baisses d'impôt et de déréglementation pourraient aussi avoir des effets inflationnistes.

La Banque du Canada a abaissé son taux de financement à un jour en raison du ralentissement de l'activité économique attribuable à la diminution des investissements des entreprises et des exportations. Toutefois, les dépenses de consommation et l'activité sur le marché de l'habitation ont repris après la baisse des taux d'intérêt. La croissance de l'emploi a ralenti, mais la croissance des salaires demeure élevée. L'on s'attend à ce que la diminution de l'immigration et les tarifs prévus par la

nouvelle administration américaine affaiblissent notre croissance économique. Le dollar canadien s'est déprécié considérablement par rapport au dollar américain, ce qui pourrait avoir une incidence sur la confiance des consommateurs et faire augmenter les prix des importations.

Puisque les risques de crédit et de taux d'intérêt sont demeurés élevés, le volet obligataire du Fonds maintient une importante position en titres gouvernementaux liquides à court terme. La pondération en titres du gouvernement dans le portefeuille est de 34,3 %, et la pondération en titres assortis de la notation AAA ou AA est de 43,1 %. Les positions liquides de meilleure qualité permettront au Fonds de profiter des occasions futures sur le marché. La pondération en titres assortis de la notation BB ou d'une notation inférieure est de 12,2 %, puisque les écarts de taux des titres à rendement élevé demeurent réduits.

Le Fonds poursuit sa stratégie consistant à n'augmenter la duration que s'il considère obtenir une compensation adéquate pour l'augmentation du risque de taux d'intérêt et du risque de crédit. La duration des obligations du Fonds était de 3,2 ans à la fin de l'exercice, nettement en deçà de la duration de 5,8 ans pour l'indice d'obligations toutes les sociétés FTSE Canada.

Aucun changement de gestionnaire ou de gestionnaire de portefeuille, ni changement de contrôle du gestionnaire ou du Fonds n'a eu lieu. Le Fonds n'a été partie à aucune restructuration, fusion ou opération similaire, qu'elle soit réelle ou planifiée.

Avec prise d'effet le 30 juin 2024, Paul Fahey a démissionné du comité d'examen indépendant du Fonds (le « CEI »). Avec prise d'effet le 1^{er} juillet 2024, Donna Peters Imbrogno a été nommée membre du CEI.

Transactions entre parties liées

Le gestionnaire fournit tous les services généraux de gestion et d'administration dont le Fonds a besoin dans ses activités quotidiennes, ou en coordonne la prestation, notamment, mais sans s'y limiter, le calcul de la valeur liquidative du Fonds et de ses séries et l'établissement des rapports connexes, la préparation de tous les documents de placement, la tenue des registres des porteurs de parts, ainsi que d'autres services administratifs. Le gestionnaire reçoit des honoraires de gestion pour ces services. Ces honoraires sont calculés en fonction d'un pourcentage de la valeur liquidative du Fonds, comme il est décrit dans le prospectus simplifié.

Le Fonds a payé au gestionnaire des frais de gestion de 36 985 \$ (TVH incluse) pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 (31 décembre 2023 – 35 402 \$).

Fonds de revenu équilibré Lysander

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds au 31 décembre 2024

Le gestionnaire de portefeuille est responsable de tous les conseils en placement fournis au Fonds; il effectue notamment des analyses et présente des recommandations en matière de placements, et il prend des décisions de placement et des dispositions en vue de l'acquisition et de la cession des placements des portefeuilles. Les honoraires versés en échange de ces services sont inclus dans les frais de gestion. Les honoraires de gestion de portefeuille pour les services fournis par le gestionnaire de portefeuille sont payés à même les frais de gestion.

Le gestionnaire a payé 18 315 \$ (TVH incluse) au gestionnaire de portefeuille pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 (31 décembre 2023 – 17 672 \$).

Le gestionnaire s'est appuyé, ou pourrait s'appuyer, sur des instructions permanentes du comité d'examen indépendant à l'égard de titres négociés entre fonds communs de placement, fonds d'investissement à capital fixe, comptes gérés ou organismes de placement collectif gérés par le gestionnaire ou une société affiliée du gestionnaire. Dans de tels cas, le gestionnaire est tenu de se conformer aux politiques et aux procédures écrites du gestionnaire présentées au comité d'examen indépendant et de fournir des rapports périodiques au comité d'examen indépendant conformément au Règlement 81-107.

Fonds de revenu équilibré Lysander

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds au 31 décembre 2024

Faits saillants financiers

Série A

Exercices clos les	31 décembre 2024	31 décembre 2023	31 décembre 2022	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif net par part¹					
Actif net au début	11,52 \$	11,49 \$	12,82 \$	11,13 \$	10,71 \$
Activités d'exploitation :					
Total des produits	0,49	0,59	0,35	0,35	0,39
Total des charges	(0,24)	(0,23)	(0,24)	(0,25)	(0,22)
Profits (pertes) réalisés	0,20	1,51	0,79	0,58	(0,32)
Profits (pertes) latents	0,93	(1,20)	(1,62)	1,10	0,76
Total de l'augmentation (la diminution) liée aux activités d'exploitation²	1,38 \$	0,67 \$	(0,72) \$	1,78 \$	0,61 \$
Distributions :					
À partir du revenu (excluant les dividendes)	(0,11) \$	(0,07) \$	(0,06) \$	– \$	(0,01) \$
À partir des dividendes	(0,16)	(0,10)	(0,07)	(0,09)	(0,16)
À partir des gains en capital	(0,15)	(0,41)	(0,47)	–	–
Total des distributions^{2,3}	(0,42) \$	(0,58) \$	(0,60) \$	(0,09) \$	(0,17) \$
Actif net à la fin^{2,3}	12,41 \$	11,52 \$	11,49 \$	12,82 \$	11,13 \$
Ratios et données supplémentaires					
Valeur liquidative ⁴	76 294 \$	19 293 \$	6 580 \$	6 972 \$	6 010 \$
Parts en circulation	6 150	1 675	573	544	540
Ratio des frais de gestion ⁵	1,97 %	1,98 %	1,99 %	1,98 %	1,99 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge	2,59	2,83	7,05	2,39	2,61
Taux de rotation des titres en portefeuille ⁶	88,9	77,6	85,0	57,0	119,6
Ratio des frais d'opération ⁷	–	0,04	0,18	0,13	0,10
Valeur liquidative par part, à la fin	12,41 \$	11,52 \$	11,49 \$	12,82 \$	11,13 \$

Notes

1. Les données sont tirées des états financiers annuels audités du Fonds. Tous les chiffres par part présentés renvoient à l'actif net calculé conformément aux Normes IFRS de comptabilité, telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »).
2. L'actif net et les distributions sont établis en fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation (la diminution) liée aux activités d'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période. Ce tableau ne constitue pas un rapprochement de l'actif net par part au début et à la fin.
3. Les distributions ont été payées en trésorerie ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.
4. Données à la fin de la période indiquée.
5. Le ratio des frais de gestion est établi en fonction du total des charges de la période close et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne au cours de la période.
6. Le taux de rotation des titres en portefeuille indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement les placements du portefeuille. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par le Fonds au cours de la période sont élevés, et plus les investisseurs sont susceptibles de réaliser des gains en capital imposables. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds. Le taux de rotation des titres en portefeuille est calculé en fonction de la valeur la plus faible entre les achats et les ventes de titres divisée par la valeur de marché moyenne pondérée des titres du portefeuille, à l'exclusion des titres à court terme.
7. Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de la période.

Fonds de revenu équilibré Lysander

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds au 31 décembre 2024

Série F

Exercices clos les	31 décembre 2024	31 décembre 2023	31 décembre 2022	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif net par part¹					
Actif net au début	10,49 \$	10,84 \$	12,85 \$	11,15 \$	10,73 \$
Activités d'exploitation :					
Total des produits	0,44	0,45	0,32	0,35	0,39
Total des charges	(0,12)	(0,13)	(0,15)	(0,15)	(0,13)
Profits (pertes) réalisés	0,21	0,73	0,68	0,59	(0,32)
Profits (pertes) latents	0,76	(0,36)	(2,04)	1,11	0,83
Total de l'augmentation (la diminution) liée aux activités d'exploitation²	1,29 \$	0,69 \$	(1,19) \$	1,89 \$	0,77 \$
Distributions :					
À partir du revenu (excluant les dividendes)	(0,12) \$	(0,13) \$	(0,09) \$	(0,04) \$	(0,04) \$
À partir des dividendes	(0,20)	(0,18)	(0,10)	(0,16)	(0,23)
À partir des gains en capital	(0,19)	(0,71)	(0,63)	–	–
Total des distributions^{2, 3}	(0,51) \$	(1,02) \$	(0,82) \$	(0,20) \$	(0,27) \$
Actif net à la fin^{2, 3}	11,26 \$	10,49 \$	10,84 \$	12,85 \$	11,15 \$
Ratios et données supplémentaires					
Valeur liquidative ⁴	4 367 915 \$	4 310 622 \$	4 041 849 \$	4 457 681 \$	3 775 428 \$
Parts en circulation	387 843	410 845	372 723	347 005	338 516
Ratio des frais de gestion ⁵	1,13 %	1,14 %	1,15 %	1,14 %	1,15 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge	1,69	1,49	1,65	1,54	1,78
Taux de rotation des titres en portefeuille ⁶	88,9	77,6	85,0	57,0	119,6
Ratio des frais d'opération ⁷	–	0,04	0,18	0,13	0,10
Valeur liquidative par part, à la fin	11,26 \$	10,49 \$	10,84 \$	12,85 \$	11,15 \$

Notes

- Les données sont tirées des états financiers annuels audités du Fonds. Tous les chiffres par part présentés renvoient à l'actif net calculé conformément aux Normes IFRS de comptabilité, telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »).
- L'actif net et les distributions sont établis en fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation (la diminution) liée aux activités d'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période. Ce tableau ne constitue pas un rapprochement de l'actif net par part au début et à la fin.
- Les distributions ont été payées en trésorerie ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.
- Données à la fin de la période indiquée.
- Le ratio des frais de gestion est établi en fonction du total des charges de la période close et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne au cours de la période.
- Le taux de rotation des titres en portefeuille indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement les placements du portefeuille. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par le Fonds au cours de la période sont élevés, et plus les investisseurs sont susceptibles de réaliser des gains en capital imposables. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds. Le taux de rotation des titres en portefeuille est calculé en fonction de la valeur la plus faible entre les achats et les ventes de titres divisée par la valeur de marché moyenne pondérée des titres du portefeuille, à l'exclusion des titres à court terme.
- Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de la période.

Fonds de revenu équilibré Lysander

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds au 31 décembre 2024

Frais de gestion

Le gestionnaire fournit tous les services généraux de gestion et d'administration dont le Fonds a besoin, ou en coordonne la prestation, comme il est décrit dans la section « Transactions entre parties liées » plus haut.

En contrepartie des services qu'il fournit, le gestionnaire reçoit des honoraires de gestion mensuels établis en fonction de la valeur liquidative de chaque série. Ces honoraires sont calculés quotidiennement et payables mensuellement. Le Fonds paie des frais de gestion de 1,50 % par an pour les parts de série A et de 0,75 % par an pour les parts de série F.

Des frais de service ou des commissions de suivi d'un montant maximal de 0,75 % par an sont versés aux courtiers relativement aux parts de série A. Ce montant inclut environ 50 % des frais de gestion des parts de série A.

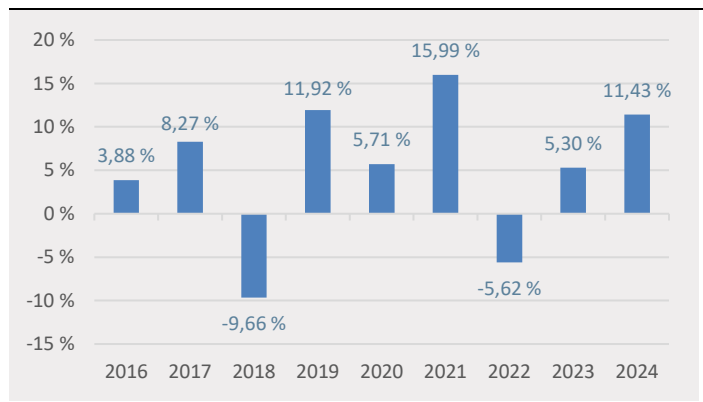
Rendements passés

Le Fonds est devenu un émetteur assujéti le 31 décembre 2015. En conséquence, les rendements pour la période ou les exercices pertinents sont présentés ci-après. Le 23 décembre 2019, Canso Investment Counsel Ltd. a remplacé Gestion de portefeuille Triasima inc. comme gestionnaire de portefeuille. À partir de cette même date, Gestion de portefeuille Triasima inc. a été nommée sous-conseiller de Canso Investment Counsel Ltd. à l'égard du Fonds. Le 31 janvier 2021, Lysander Funds Limited a remplacé Canso Investment Counsel Ltd. comme gestionnaire de portefeuille. À partir de cette même date, Canso Investment Counsel Ltd. a été nommée sous-conseiller de Lysander Funds Limited à l'égard du Fonds. Gestion de portefeuille Triasima inc. a conservé son rôle de sous-conseiller pour le Fonds. Le 22 décembre 2022, Canso Investment Counsel Ltd. a remplacé Lysander Funds Limited comme gestionnaire de portefeuille, et le Fonds a cessé de recourir à des sous-conseillers. Ces modifications auraient pu avoir une incidence sur le rendement du Fonds si elles avaient été en vigueur pendant toute la période d'évaluation du rendement.

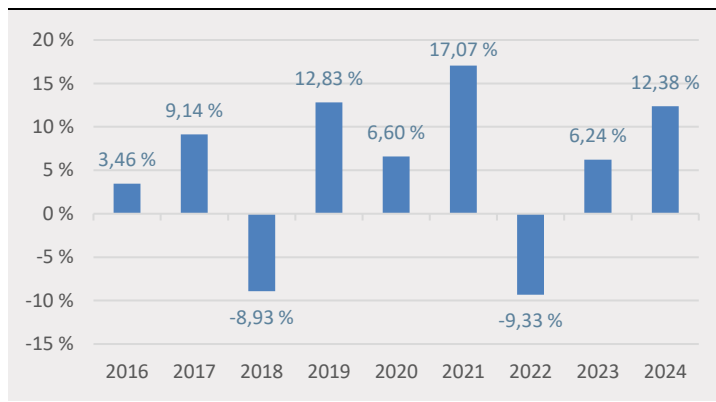
L'information sur le rendement suppose que les distributions ont été réinvesties en totalité dans des titres additionnels du Fonds. L'information sur le rendement ne tient pas compte des frais d'acquisition, des frais de rachat, des distributions ou des frais accessoires qui pourraient réduire le rendement. Le rendement passé n'est pas nécessairement indicatif du rendement futur de la série.

Rendements annuels

Série A



Série F



Fonds de revenu équilibré Lysander

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds au 31 décembre 2024

Rendements annuels composés

Le tableau qui suit présente une comparaison du rendement annuel composé du Fonds pour chacune des périodes indiquées et du rendement de l'indice du Fonds (l'« indice »), qui se compose à 50 % de l'indice d'obligations toutes les sociétés FTSE Canada et à 50 % de l'indice MSCI Monde (\$ CA). L'indice d'obligations toutes les sociétés FTSE Canada se divise en sous-indices en fonction des notations, soit le secteur combiné AAA/AA, un secteur A et un secteur BBB. L'indice MSCI Monde (\$ CA) regroupe des titres de sociétés à moyenne et à grande capitalisation de 24 pays dont les marchés sont développés. Les rendements de l'indice sont calculés sans déduction des frais et charges, tandis que le rendement du Fonds est calculé après cette déduction.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024	1 an	3 ans ²	5 ans ²	Depuis la création ³
Rendement annuel composé				
Série A ¹	11,43 %	3,46 %	6,31 %	4,94 %
Série F ¹	12,38	2,68	6,20	5,12
Indice ^{4, 5}	17,16 %	5,79 %	7,37 %	7,12 %

Notes

1. Les rendements se fondent sur la valeur liquidative par part des séries pertinentes du Fonds en presumant que toutes les distributions ont été réinvesties.
2. Les rendements composés pour la période sont annualisés.
3. Période commençant le 31 décembre 2015. Les rendements sont annualisés depuis la création du Fonds.
4. Copyright © 2024 FTSE Global Debt Capital Markets Inc. Tous droits réservés. FTSE Global Debt Capital Markets Inc. (« FTDCM »), FTSE International Limited (« FTSE ») ou les sociétés du London Stock Exchange Group (« LSEG ») et, conjointement avec FTDCM et FTSE, les « concédants de licence ». Les concédants de licence ne donnent pas de garantie ni ne font de déclaration quelconque, expressément ou implicitement, que ce soit concernant les résultats susceptibles d'être obtenus par suite de l'utilisation des indices FTSE Canada (les « indices ») et/ou la valeur desdits indices à une heure donnée, un jour particulier ou autre. Les indices sont compilés et calculés par FTDCM, et tous les droits d'auteur sur les valeurs et les composantes des indices sont dévolus à FTDCM. Aucun des concédants de licence ne saurait être responsable (par suite de négligence ou autrement) envers une personne quelconque à l'égard d'une erreur touchant les indices, et aucun des concédants de licence n'est tenu à une obligation d'aviser toute personne d'une erreur qui s'y trouve. « FTSE® » est une marque déposée des sociétés du London Stock Exchange Group et est utilisée sous licence par FTDCM. « FTSE® » est une marque déposée de FTSE International Limited et utilisée sous licence par FTDCM.
5. MSCI. Les informations MSCI ne peuvent être utilisées que pour votre usage interne, ne peuvent être reproduites ou rediffusées sous quelque forme que ce soit et ne peuvent servir de base ou de composant à des instruments ou produits financiers ou à des indices. Aucune des informations MSCI n'est destinée à constituer un conseil en investissement ou une recommandation pour prendre (ou s'abstenir de prendre) une quelconque décision d'investissement et ne peut être considérée comme telle. Les données et analyses historiques ne doivent pas être considérées comme une indication ou une garantie d'une analyse, d'une prévision ou d'une prédiction de performance future. Les informations MSCI sont fournies « en l'état » et l'utilisateur de ces informations assume l'intégralité du risque lié à l'utilisation de ces informations. MSCI, chacune de ses sociétés affiliées et toute autre personne impliquée ou liée à la compilation, au calcul ou à la création de toute information MSCI (collectivement, les « parties MSCI ») rejettent expressément toute garantie (y compris, sans s'y limiter, toute garantie d'originalité, d'exactitude, d'exhaustivité, d'actualité, de non-contrefaçon, de qualité marchande et d'adéquation à un usage particulier) en ce qui concerne ces informations. Sans limiter ce qui précède, en aucun cas une Partie MSCI ne pourra être tenue responsable de tout dommage direct, indirect, spécial, accessoire, punitif, consécutif (y compris, sans limitation, les pertes de profits) ou de tout autre dommage. (www.msci.com).

Fonds de revenu équilibré Lysander

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds au 31 décembre 2024

Aperçu du portefeuille

% de la valeur liquidative		% de la valeur liquidative	
Les 25 principaux placements		Composition de l'actif	
Gouvernement du Canada (titres de créance)	33,5 %	Actions canadiennes	26,1 %
Société Financière Manuvie (actions)	8,2	Titres à revenu fixe canadiens	46,1
Corporation TC Énergie (actions)	6,6	Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,4
Financière Sun Life inc. (actions)	6,0	Titres à revenu fixe étrangers	10,0
Enbridge Inc. (actions)	4,3	Obligations indexées sur l'inflation	1,6
Air Canada (titres de créance)	3,6	Titres adossés à des créances hypothécaires	5,9
BCE Inc. (actions)	3,5	Autres actifs moins les passifs	0,4
Scotia Capital Inc. (titres de créance)	3,1	Actions privilégiées	6,8
The Hertz Corp. (titres de créance)	3,1	Placements privés	2,7
Banque de Nouvelle-Écosse (titres de créance)	2,8	Total	100,0 %
Toyota Credit Canada Inc. (titres de créance)	2,8	Composition sectorielle	
Groupe Banque TD (titres de créance)	2,6	Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,4 %
Banque Royale du Canada (titres de créance)	2,2	Services de communications	3,7
Avis Budget Car Rental (titres de créance)	1,9	Produits de consommation discrétionnaire	7,4
Les Compagnies Loblaw limitée (actions)	1,7	Produits de consommation courante	6,7
Société financière Definity (actions)	1,6	Énergie	13,0
MCAP Corp. (titres de créance)	1,4	Services financiers	32,4
Spirit AeroSystems Inc. (titres de créance)	1,3	Secteur gouvernemental	34,2
Bank of America Corp. (titres de créance)	1,2	Produits industriels	1,8
RBC Dominion valeurs mobilières Inc. (titres de créance)	1,2	Autres actifs moins les passifs	0,4
TransCanada Pipelines Ltd. (titres de créance)	1,2	Total	100,0 %
Metropolitan Life Global Funding (titres de créance)	1,0		
Gouvernement des États-Unis (titres de créance)	0,7		
Pet Valu Holdings Ltd. (actions)	0,5		
Banque Canadienne Impériale de Commerce (titres de créance)	0,5		
Total	96,5 %		



3080 Yonge Street, Suite 4000
Toronto (Ontario) M4N 3N1
www.lysanderfunds.com